



## Extension de la gratuité du vaccin antigrippal

Cette année, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) a étendu la gratuité du vaccin antigrippal à plusieurs catégories d'assurés non prises en charge jusqu'ici :

- les personnes atteintes de tous types d'asthme ou de bronchopneumopathies obstructives (BPCO), ce qui peut concerner notamment les gros fumeurs,
- les enfants et adolescents (de 6 mois à 18 ans) dont l'état de santé nécessite un traitement prolongé par l'aspirine (c'est le cas dans une maladie baptisée « syndrome de Kawasaki » et dans certaines maladies rhumatismales infantiles),
- les personnes séjournant dans un établissement de santé de moyen et de long séjour, quel que soit leur âge.

Si vous ou l'un de vos proches appartenez à l'une de ces catégories sans avoir reçu le bon permettant de se procurer gratuitement le vaccin antigrippal en pharmacie, n'hésitez pas à demander ce bon à votre Caisse d'Assurance Maladie. Vous y avez droit et vous y avez intérêt : la grippe saisonnière provoque davantage de complications graves chez les personnes fragilisées par ces divers problèmes de santé.

Attention : le bon pour un vaccin antigrippal gratuit est valide jusqu'au 31 décembre 2006.

Sources : <http://www.vaccinationgrippe.fr>, <http://www.ameli.fr>, <http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/grippe>



### Le Dico du doc

#### Amiante

(métiers exposés)

L'amiante peut provoquer des troubles ou des cancers respiratoires invalidants chez ceux qui en ont respiré.

Les secteurs d'activité très exposés sont les suivants :

- Construction et réparation navale
- Transformation de l'amiante
- Fabrication d'éléments de construction
- Bâtiment-travaux publics
- Fabrication de machines non électriques
- Construction ferroviaire
- Electricité
- Industrie chimique de base, sidérurgie

Dans ces secteurs, plombiers, tuyauteurs, tôliers, chaudronniers, charpentiers, menuisiers, soudeurs, oxycoupeurs, monteurs de charpentes structurées, travailleurs dans la construction, ajusteurs-monteurs installateurs, électriciens sont les plus exposés.

Si vous ou l'un de vos proches exercez l'un de ces métiers dans l'un de ces secteurs, vérifiez que toutes les précautions sont prises pour éviter une exposition aux fibres d'amiante.

Source : Programme national de surveillance des mésothéliomes (PNSM). Août 2006.  
[http://www.invs.sante.fr/publications/PNSM/1998\\_2004](http://www.invs.sante.fr/publications/PNSM/1998_2004)

### Météo antibio

Risques :

- |                    |            |
|--------------------|------------|
| - Grippe           | sporadique |
| - Bronchiolite     | en hausse  |
| - Inf respiratoire | en hausse  |
| - Gastro-entérite  | modéré     |

Source : <http://www.grog.org>

#### Dernière ligne droite pour utiliser les bons de prise en charge gratuite de vaccination antigrippale

Quelques nouveaux cas sporadiques de grippe sont signalés en ville et à l'hôpital par les Groupes Régionaux d'Observation de la Grippe (GROG). La plupart des prélèvements positifs pour la grippe ont été faits chez des patients franciliens mais quelques cas de grippe ont également été signalés dans 10 autres régions de France : Aquitaine, Basse-Normandie, Centre, Franche-Comté, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En pratique, l'épidémie de bronchiolite à VRS (Virus Respiratoire Syncytial) s'étend. Les virus grippaux, bien que présents sur le territoire, n'occasionnent que quelques cas de grippe, notamment chez le jeune enfant. A moins de 3 semaines de la fin de la campagne vaccinale antigrippale de l'Assurance Maladie, les « personnes à risque » (c'est à dire celles qui bénéficient de la gratuité du vaccin) ne doivent plus attendre pour se faire vacciner contre la grippe.

Sources : Open Rome, <http://www.grog.org>